

N°02-21

MODIFICATION DU CALENDRIER ADAPTE AUX TERRITOIRES

Mesdames, Messieurs les Président.e.s,

L'évolution de l'épidémie de COVID-19 et la pression sur les services hospitaliers amènent le gouvernement à durcir les mesures sanitaires. Aussi vu le contexte, il ne nous paraît pas responsable de maintenir le calendrier fédéral basé sur une reprise au 24 avril prochain. Le maintenir serait prendre le risque de créer des disparités entre les départements, ce que nous ne souhaitons pas.

La F.F.P.J.P. proposera, en lien avec le Conseil des Régions, un nouveau calendrier des championnats de France adapté et réduit. D'ores et déjà, nous pouvons vous indiquer qu'au vu des disparités territoriales vous serez déliés des dates impératives pour organiser vos championnats départementaux, et seul subsistera une date butoir pour inscrire vos qualifiés aux championnats de France. Dans tous les cas, cette nouvelle organisation tiendra compte de l'état d'urgence sanitaire prévu jusqu'au 1er juin prochain. Les détails et précisions vous seront communiqués dès le lendemain des Comité Directeur et Conseil National prévus les 9, 10 et 11 avril prochains.

Nous regrettons que la saison sportive 2021 soit à nouveau impactée par la situation sanitaire. Nous partageons votre déception et la frustration de nos licencié.e.s et de tous les passionné.es. Nous comptons sur l'esprit de solidarité et de responsabilité qui doit nous animer en ces moments de crise que nos disciplines sportives et nos concitoyens traversent.

En respectant les consignes gouvernementales et fédérales, les gestes barrières et en participant à la campagne de vaccination, chacun d'entre nous contribue à tout mettre en œuvre pour que nous puissions sortir de cette pénible situation et assurer le devenir de nos activités.

Prenez soin de vous,
Sportivement vôtre.

Pour le Comité Directeur Fédéral

Le Président
de la FFPJP

